Séance d'information aux parents des élèves de RAC1 année scolaire 26-27

Etablissement secondaire d'Echallens

Collège des Trois-Sapins

Mardi 6 octobre 2026

Où trouver la présentation?

www.echallens3sapins.ch



Ordre du jour

- Accueil et présentation de la Direction
- L'établissement en quelques chiffres
- Organisation, évaluation, examens, promotion et réorientation
- Formations certifiantes post-obligatoires et orientations
- Attentes
- Présentation :

  - Orientation scolaire et professionnelle
- Programmes, règles de vie, projets pédagogiques présentés par les maître-sse-s de classe

Accueil et présentations



Sylvain Amaudruz	directeur
Romain B. Froquet	doyen 9S-RAC1
Jérôme Beaufils	doyen 10S
Dimitri Marguerat	doyen 11S
Alexia Grobet	doyenne pédagogie spécialisée
Jean-François Gottofrey	doyen administratif

L’établissement en quelques chiffres



45 classes

845 élèves

150 collaborateur/trice-s



L’établissement en quelques chiffres



1 association scolaire (ASIRE)

14 communes (sur 26)

2 établissements primaires

L’établissement en quelques chiffres





1 site :

- 4 bâtiments scolaires
- 3 bâtiments sportifs
- 2 parkings

L’établissement en quelques chiffres

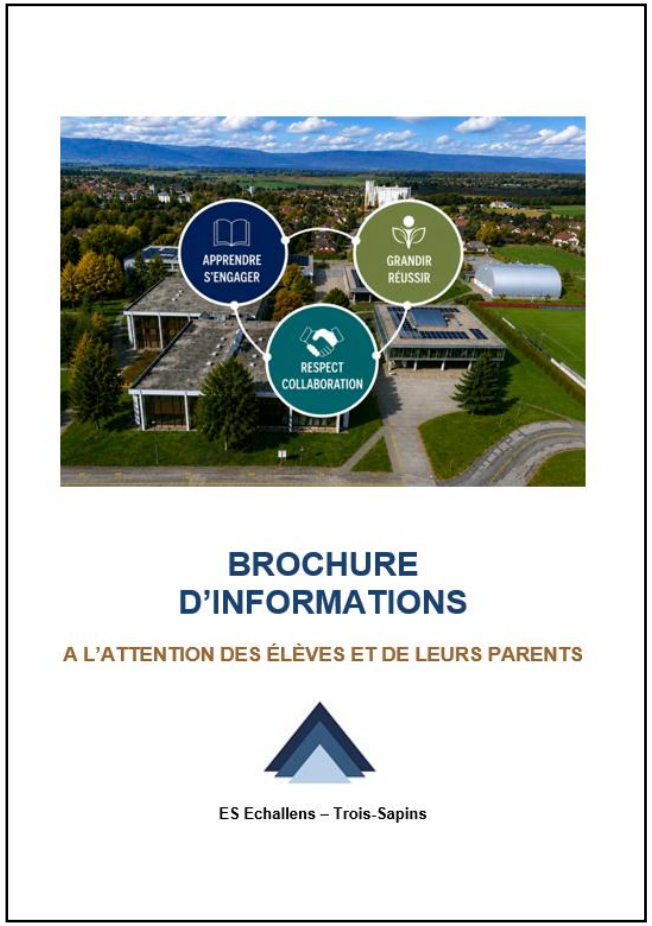

1 brochure d’information

Présentation du cycle 3

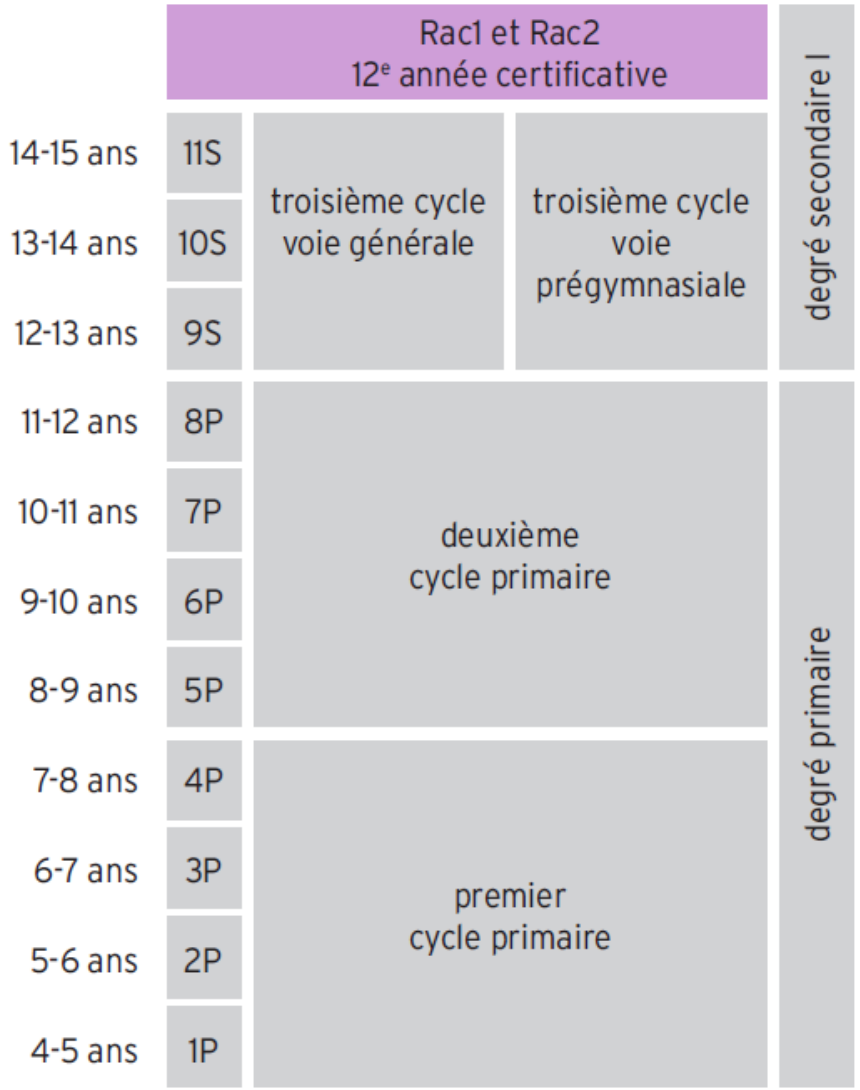

Structure de l'école obligatoire vaudoise

Organisation, évaluation, examens, promotion et réorientation

www.vd.ch

> Formation > Scolarité obligatoire
> Déroulement de l'école obligatoire

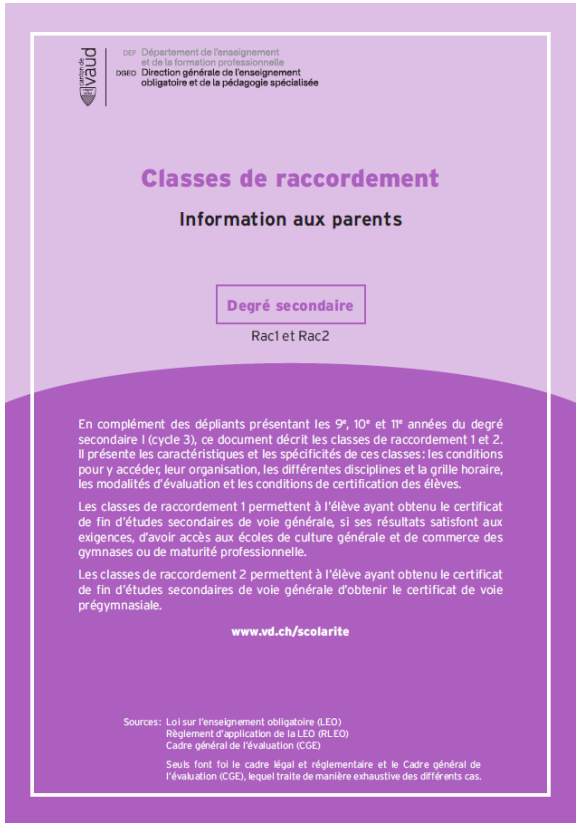

www.vd.ch

> Vie scolaire > Evaluation

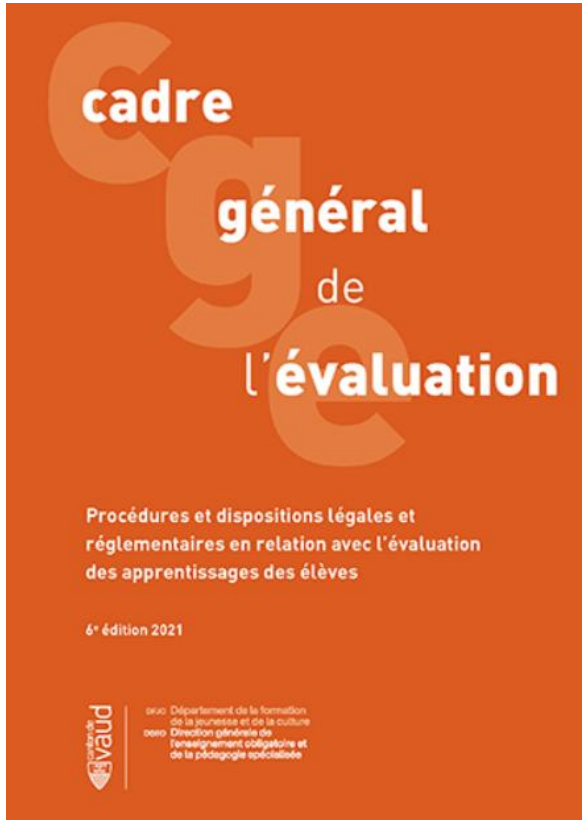

Organisation de la voie RAC1

Groupe restreint

Groupe principal

français	VG : niveau 2
mathématiques	VG : niveau 2
allemand	VG : niveau 2
sciences de la nature	
géographie-histoire	
anglais	
arts visuels	
éducation physique	

Examens

Français écrit et oral

Mathématiques écrit et oral

Allemand écrit et oral

Anglais écrit et oral

Certification

Moyennes des disciplines **sans** examen :

note finale = moyenne annuelle

arrondie au demi-point

Moyennes des disciplines **avec** examen :

note finale = (moyenne annuelle x 0,8) + (moyenne examen x 0,2)

arrondie au dixième — arrondie au demi-point

arrondie au demi-point

Certification

-> VG 2-2-2

Gr. principal	28 pts et plus
Gr. restreint	12 pts et plus
Cas limites	Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

Formations certifiantes post-obligatoires

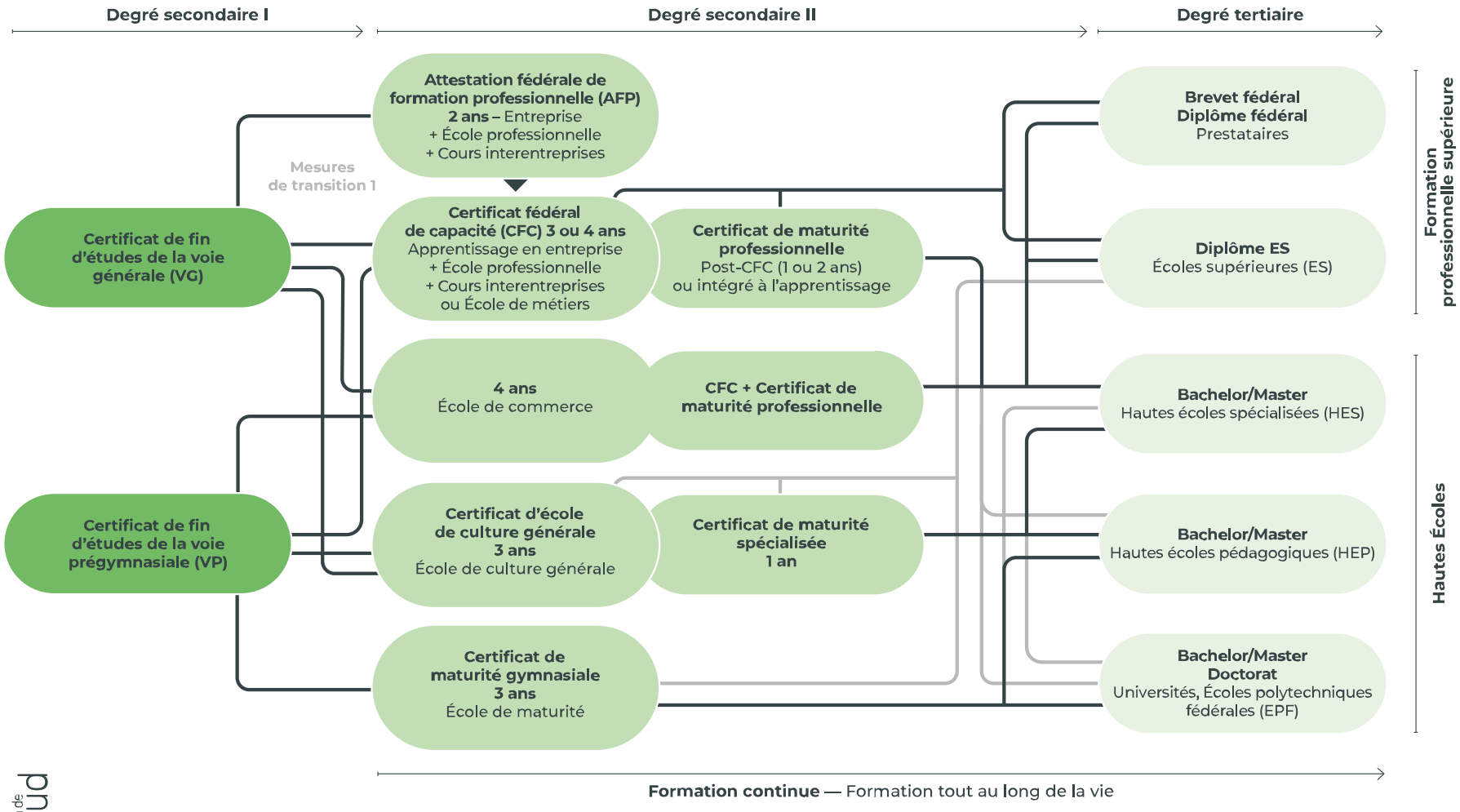

canton de vaud

Juillet 2026

Formations certifiantes post-obligatoires

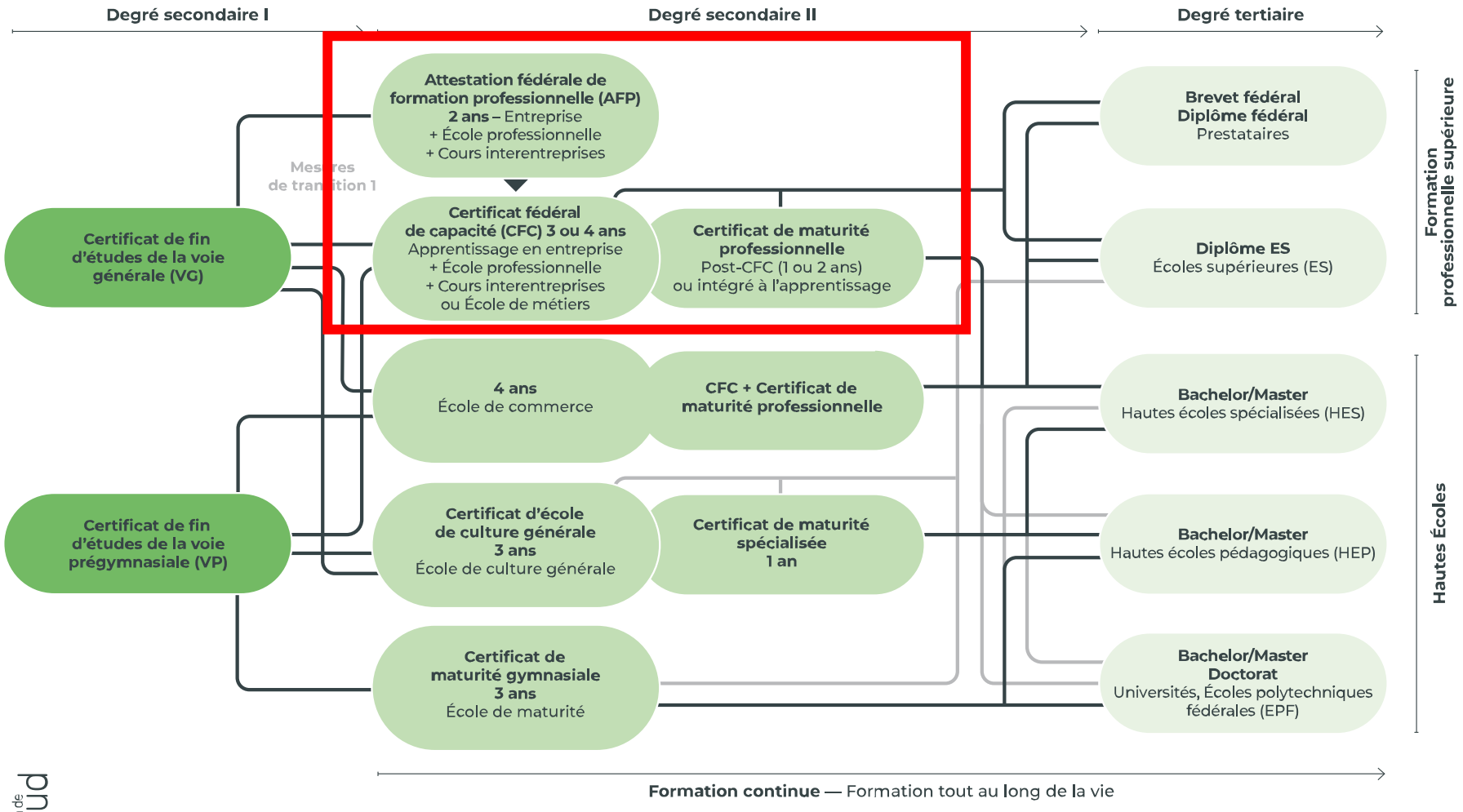

canton de vaud

Juillet 2026

Formations certifiantes post-obligatoires

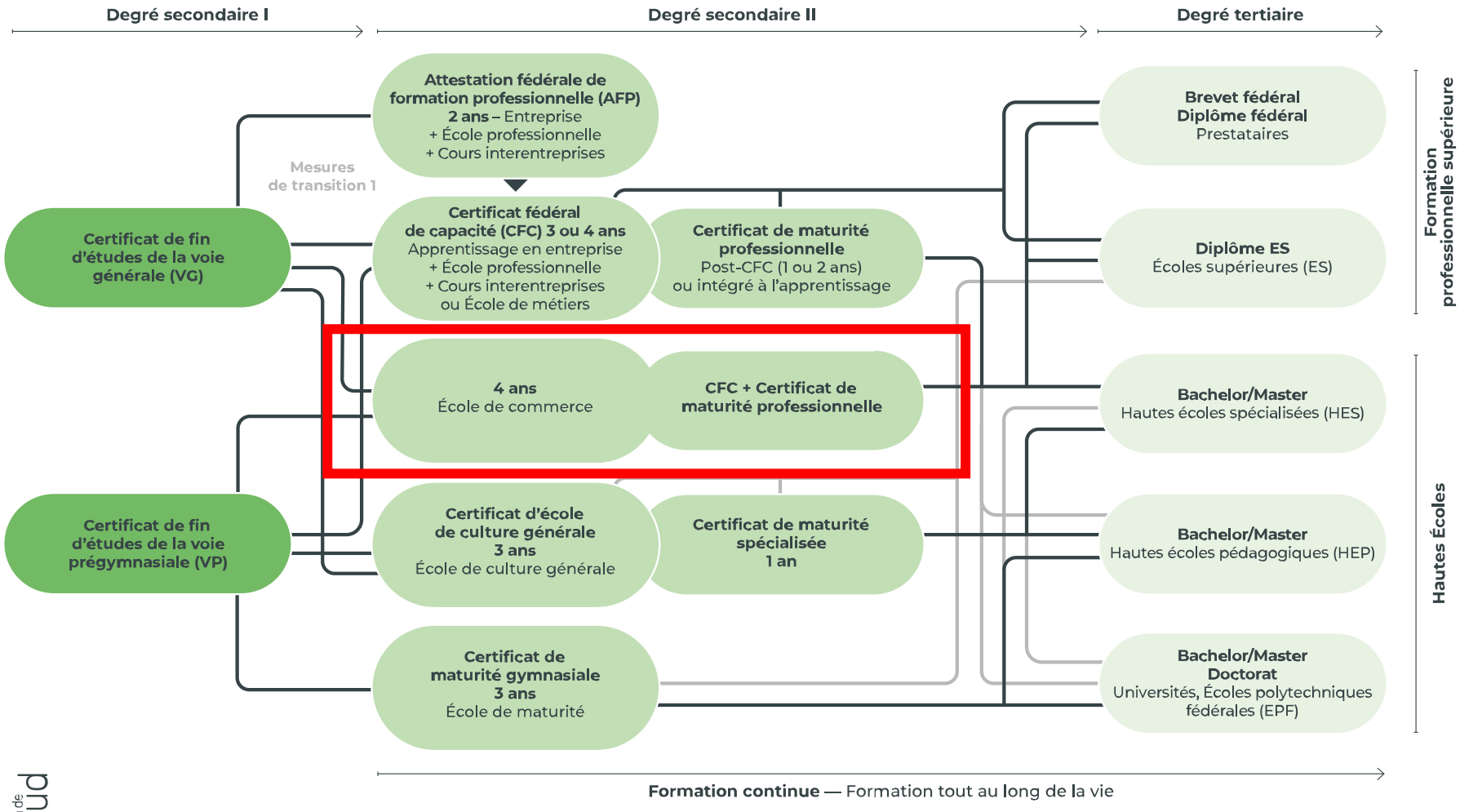

canton de vaud

Juillet 2026

Formations certifiantes post-obligatoires

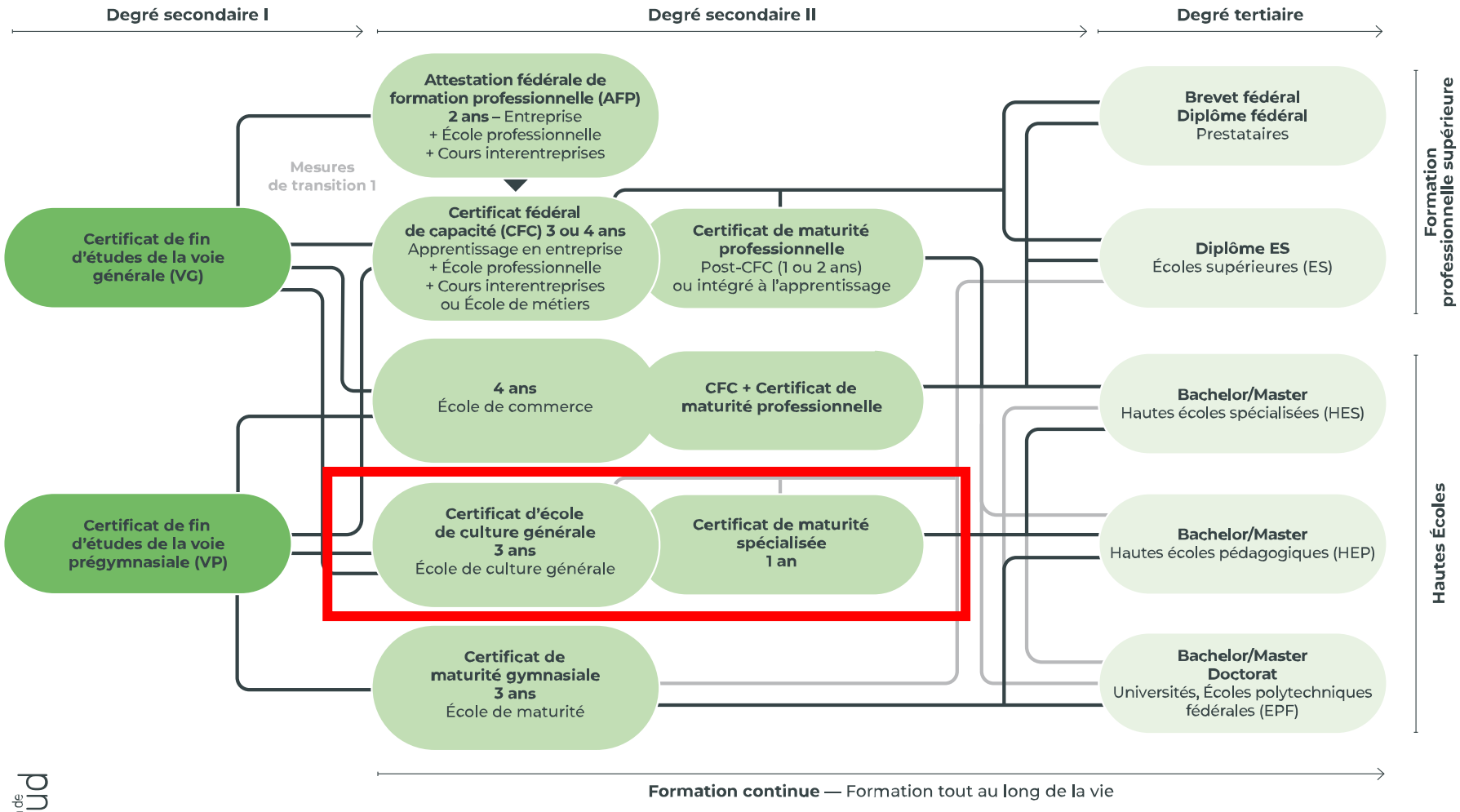

canton de vaud

Juillet 2026

Formations certifiantes post-obligatoires

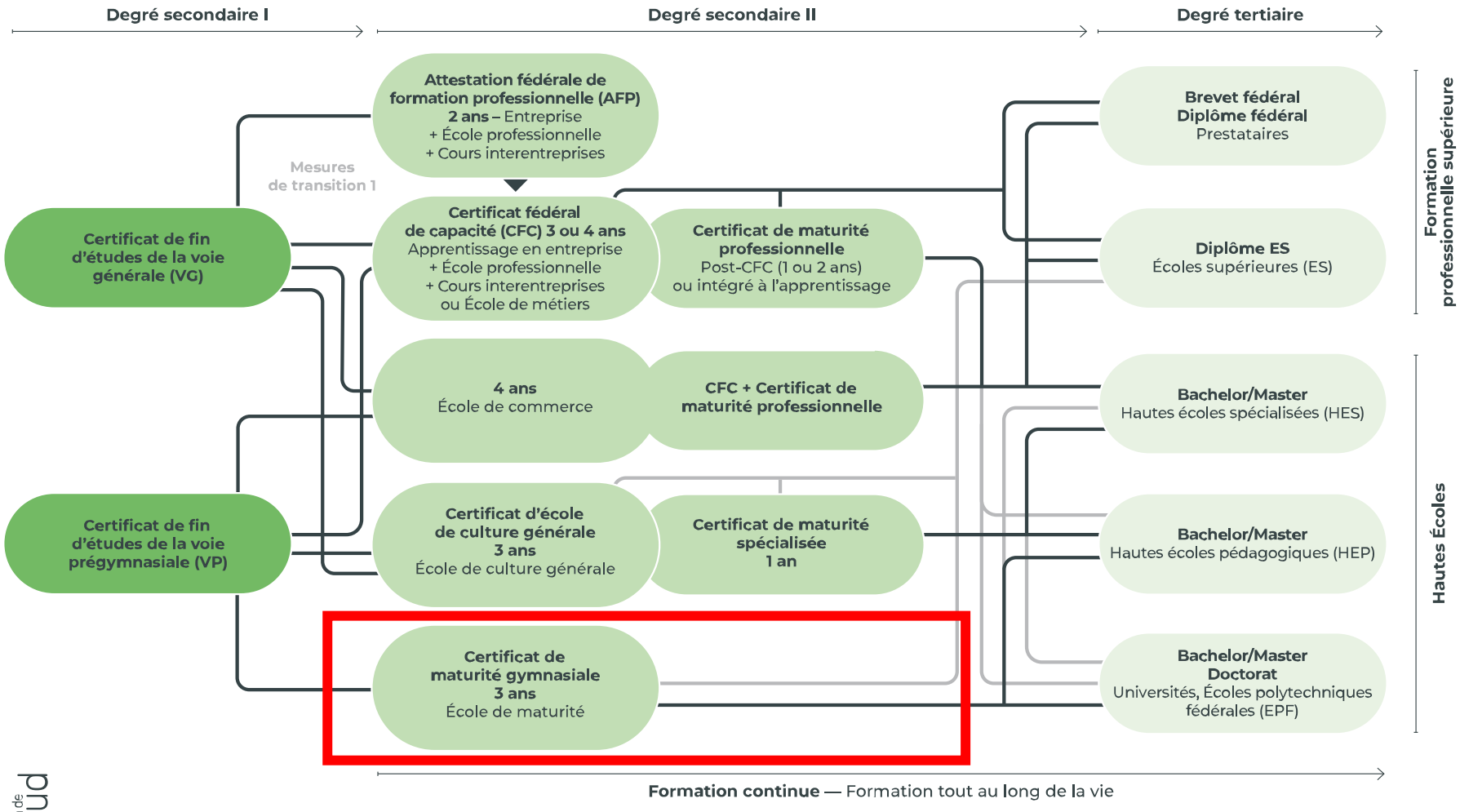

canton de vaud

Juillet 2026

Orientations

-> ECG / MatuPro

Certificat VG → ECG / EC / Matu Pro		
	FRA + MAT + ALL	13,5 pts et plus
	Cas limites	Max. 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points

-> RAC2 (certificat VP -> EM)

Certificat VG → Rac2		
	Gr. principal	33 pts et plus
	Gr. restreint	15 pts et plus
	Cas limites	Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe

Approche du monde professionnel



Attentes -> élèves

- Travailler la régularité plutôt que la quantité
- S’organiser, anticiper, répartir le travail dans la semaine
- Respecter les règles, les adultes et l’environnement de l’école
- Communiquer, oser parler des difficultés, chercher ensemble des solutions
- Réfléchir à un projet de formation pour l’année prochaine

Attentes -> parents

- Informer le secrétariat (appel ou courriel) quand votre enfant est absent le jour même dès 7h30 ou dès 13h00, mais dans tous les cas avant le début des cours

  Toutes les absences prévisibles ou les demandes de congé sont à transmettre par écrit (formulaire ou courriel) au secrétariat au moins 2 semaines à l'avance, si possible

  Les congés joker sont à transmettre par écrit (formulaire ou courriel) au secrétariat au moins 2 jours à l'avance
- Porter un regard attentif sur l'absentéisme de votre enfant
- Respecter les dates des vacances scolaires et des jours fériés
- Signer l'agenda à l'issue de chaque semaine, lire les informations et suivre le travail scolaire annoncés dans celui-ci
- Contacter l'école, en cas de besoin

Parole du doyen RAC1



Accueil en classe

Classe	Maître de classe	Salle
RAC1/1	Mme Esther STADLER	230
RAC1/2	Mme Beatrix STURNER	231

Site des Trois-Sapins

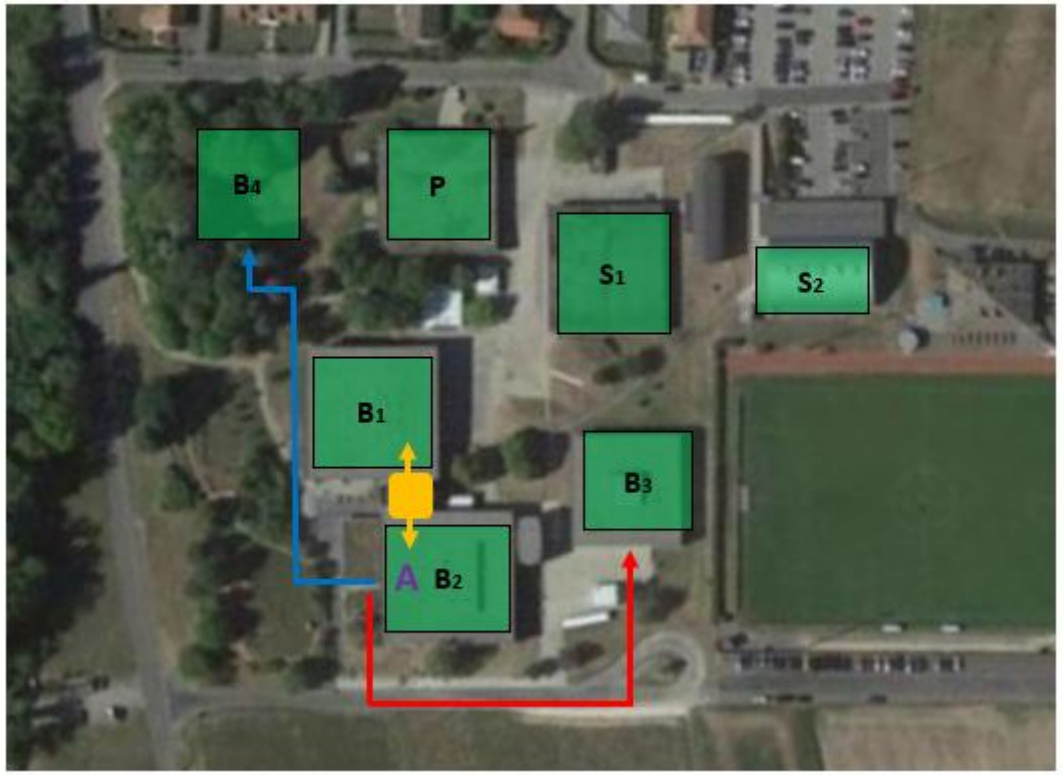

A l'issue de la soirée, nous vous remercions de ne pas sortir par l'Aula

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEP Direction générale de l'enseignement postobligatoire

Orientation Scolaire et Professionnelle

Collège des Trois-Sapins, bâtiment 3

Conseiller-ères en orientation :

M. Pierrick Mercier : pierrick.mercier@vd.ch *mardi, mercredi et jeudi*

Mme Noémi Vuilleumier: noemi.vuilleumier@vd.ch *mercredi (matin) et jeudi*

Mme Roxane Landry (en formation) : roxane.landry@vd.ch *mardi*

Secrétariat de l'OSP : 021 55718 68

Prestations

Individuelles

Entretien-s (processus de choix, connaissance de soi, etc.)

(information sur les filières de formations, etc.)

Collectives

Passage en classe, ateliers, entretiens collectifs

10S : sensibiliser et renseigner les élèves

11S et RAC : rappeler et renseigner les élèves

Les prestations sont facultatives, confidentielles et gratuites

Evénements

Salon des métiers : du 17 au 22 novembre 2026

Speed recruiting : mercredi matin 7 octobre 2026

Séance d'information sur le postobligatoire : mercredi 18 novembre 2026 à 19h00

Info-métiers : de décembre à mai, le mercredi après-midi

Agenda des manifestations : journées portes ouvertes, rencontres, etc.

Nuit de l'apprentissage : mercredi 3 février 2027

Ctrl + clique gauche pour ouvrir les liens soulignés

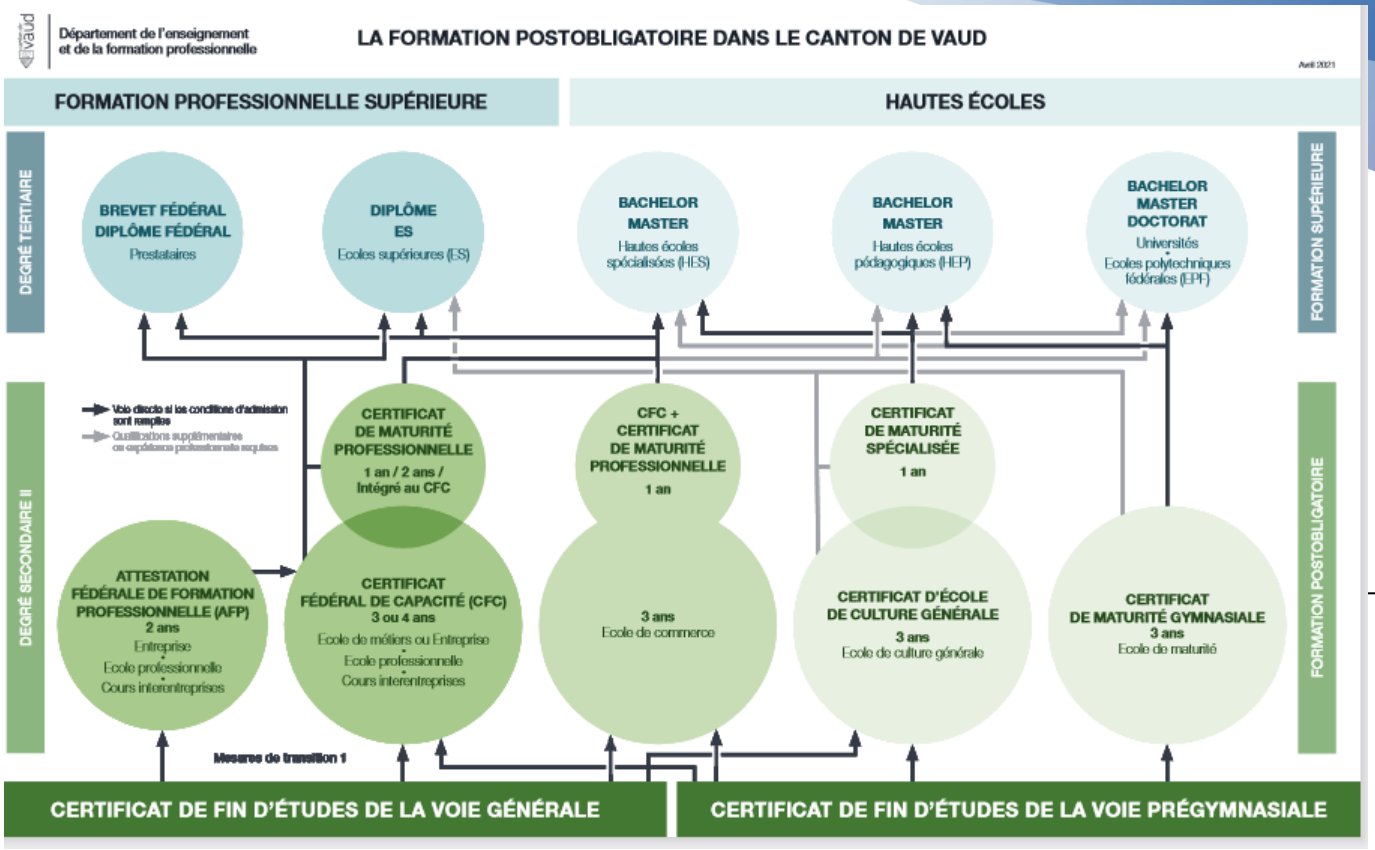
Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
LA FORMATION POSTOBLIGATOIRE DANS LE CANTON DE VAUD
Avril 2021
FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE
HAUTES ÉCOLES
DEGRÉ TERTIAIRE
FORMATION SUPÉRIEURE
BREVET FÉDÉRAL
DIPLÔME FÉDÉRAL
Prestataires
DIPLÔME ES
Ecoles supérieures (ES)
BACHELOR
MASTER
Hautes écoles spécialisées (HES)
BACHELOR
MASTER
Hautes écoles pédagogiques (HEP)
BACHELOR
MASTER
DOCTORAT
Universités
Ecoles polytechniques fédérales (EPF)
DEGRÉ SECONDAIRE II
FORMATION POSTOBLIGATOIRE
Voie directe si les conditions d'admission sont remplies
Qualifications supplémentaires ou expérience professionnelle requises
CERTIFICAT DE MATURITÉ PROFESSIONNELLE
1 an / 2 ans / Intégré au CFC
CFC + CERTIFICAT DE MATURITÉ PROFESSIONNELLE
1 an
CERTIFICAT DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE
1 an
ATTESTATION FÉDÉRALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AFP)
2 ans
Entreprise
Ecole professionnelle
Cours interentreprises
CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC)
3 ou 4 ans
Ecole de métiers ou Entreprise
Ecole professionnelle
Cours interentreprises
3 ans
Ecole de commerce
CERTIFICAT D'ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE
3 ans
Ecole de culture générale
CERTIFICAT DE MATURITÉ GYMNASIALE
3 ans
Ecole de maturité
Mesures de transition 1
CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE GÉNÉRALE
CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES DE LA VOIE PRÉGYMNASIALE

Schéma des formations

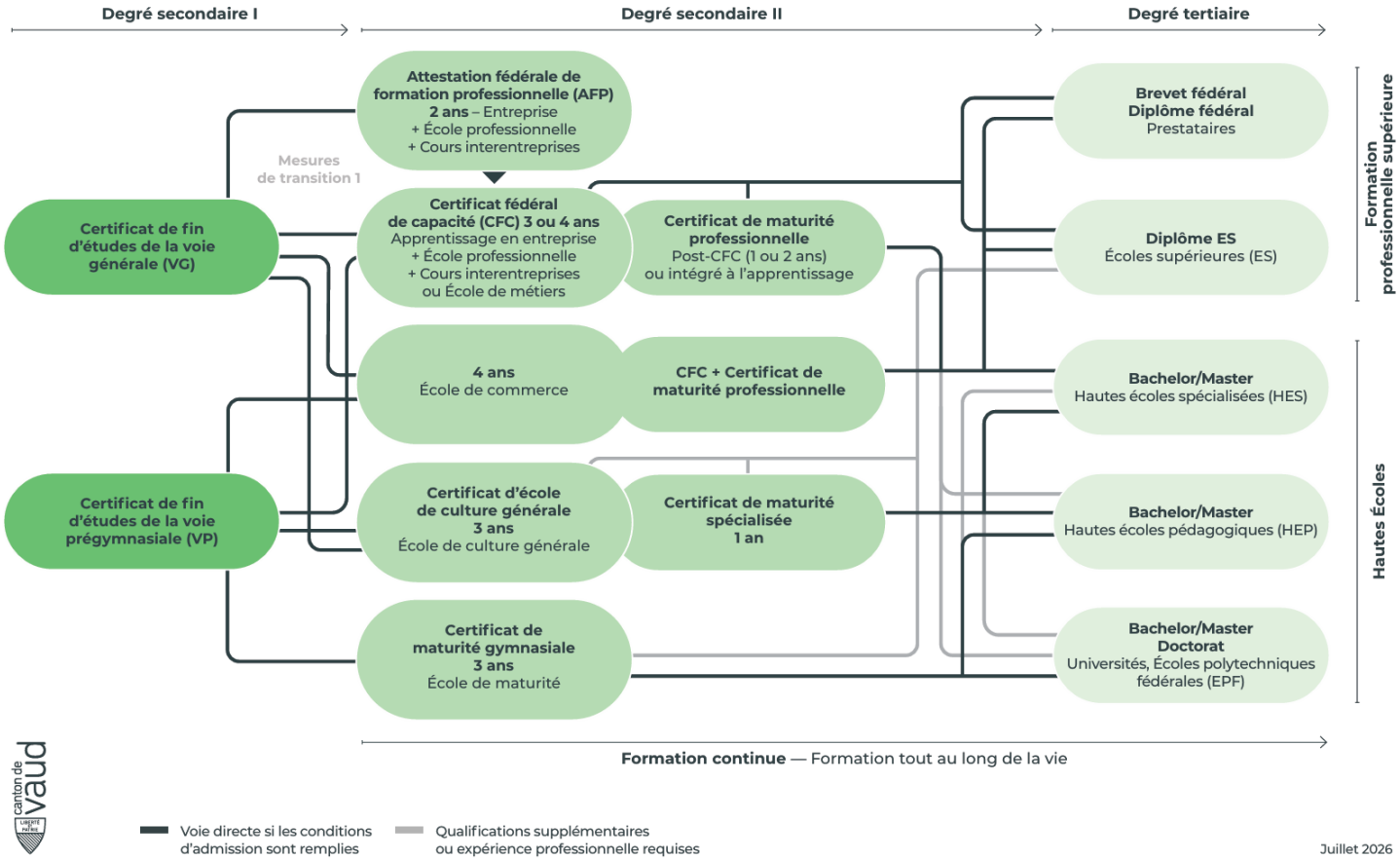

Schéma des formations

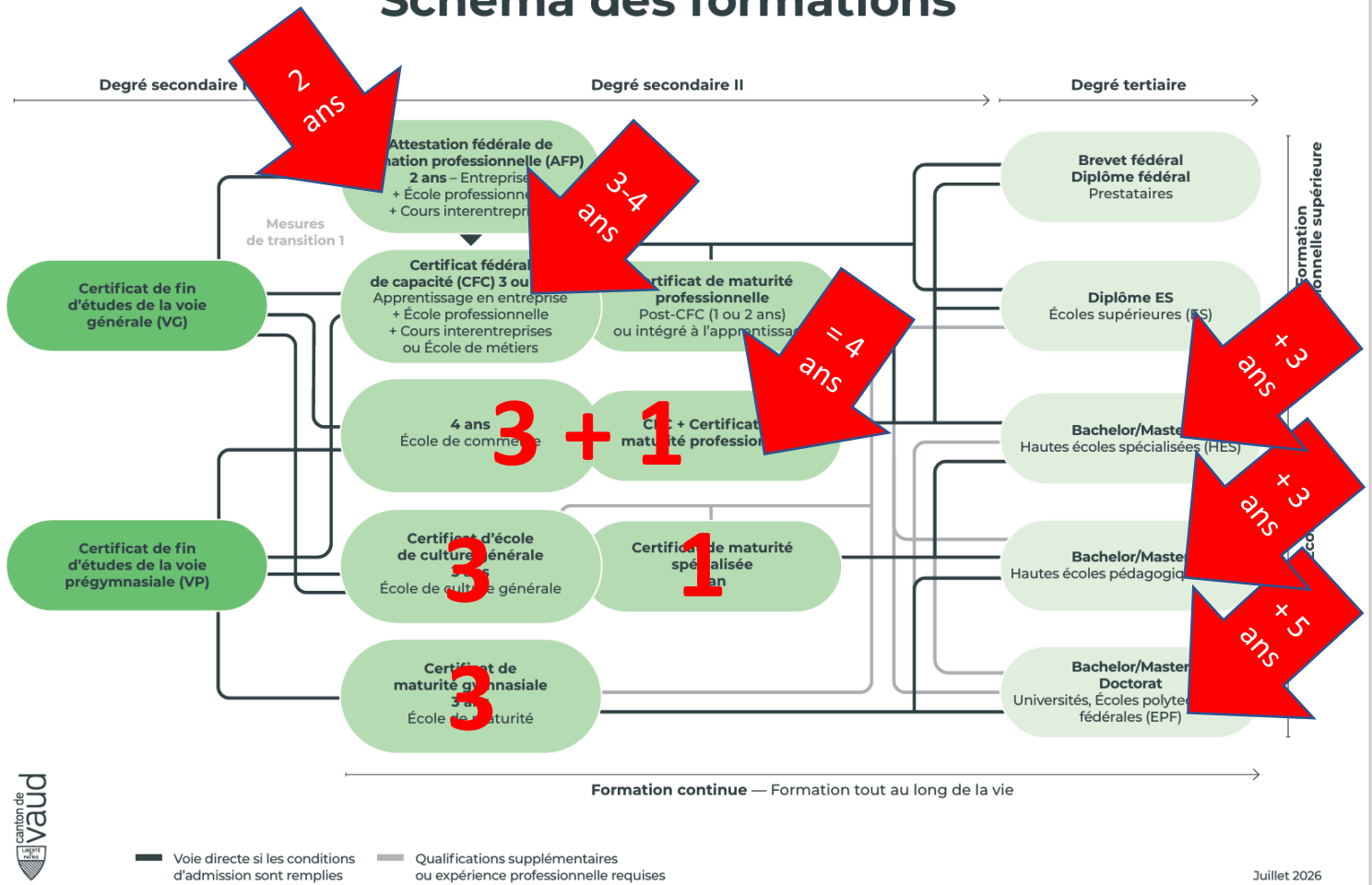

Formations gymnasiales

École de Culture générale:

ECG (3 ans)	+	Matu Spécialisée (1 an)	=>	Hautes écoles spécialisées (HES) (3 ans)

École de Maturité:

Certificat de Maturité (3 ans)	=>	Hautes écoles Universitaires (HEU) Ecoles polytechniques fédérales (EPF) (5 ans)

Ecole de Commerce

CFC d’employé/e de commerce AVEC maturité professionnelle (MP), orientation économie et services (4 ans).

Place de stage/apprentissage

Place de stage : adresses des entreprises formatrices

Place d'apprentissage : place d'apprentissage disponibles

Les formations CFC en école des métiers : concours d'admissions et dates

Liste des professions CFC et AFP : classée par domaine

ATTENTION aux examens d'admission (UPSA, etc.)

Maturité professionnelle

CFC	**+**	**Matu Pro**	**=>**	**Hautes écoles spécialisées (HES)**

Maturité intégrée : pendant le CFC

Maturité post CFC (CFC + 1) : après l'obtention du CFC

Maturité post CFC (CFC + 2) : après l'obtention du CFC.

Elle est a effectuer en parallèle à un emploi à temps partiel

S’informer sur les métiers et les formations

Site de l’orientation vaudoise www.vd.ch/orientation

Site de l’orientation suisse www.orientation.ch